ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

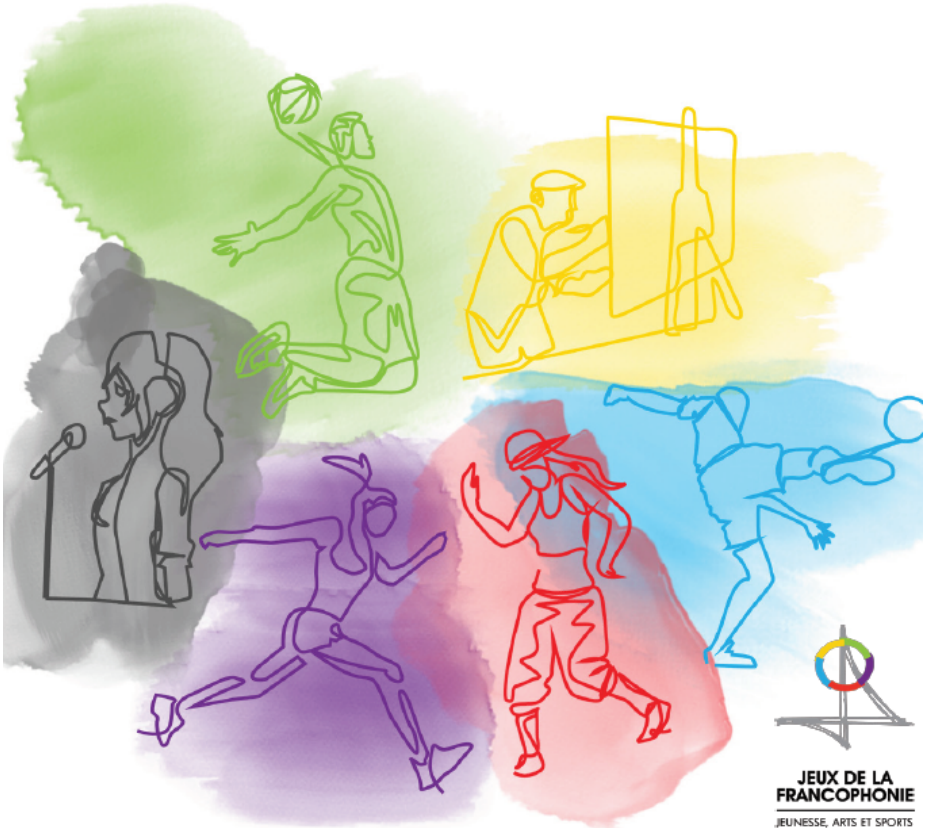

VERS DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE RÉNOVÉS

PARIS | les 10 et 11 Décembre 2020

Séminaire de réflexion sur l'avenir des Jeux de la Francophonie

Rapport de synthèse

Janvier 2021

Objectifs du séminaire

La tenue des grands événements sportifs est devenue un enjeu majeur et un vaste champ de débats entre spécialistes. À juste titre, celle des Jeux de la Francophonie est aujourd'hui interrogée (format des Jeux, budget, gouvernance, etc.). Pour répondre à la demande de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) d'octobre 2019, la Secrétaire générale de la Francophonie a lancé une réflexion sur les Jeux de la Francophonie.

Le comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) a ainsi organisé, les 10 et 11 décembre 2020, un séminaire de réflexion sur l'avenir des Jeux de la Francophonie, intitulé « Vers des Jeux de la Francophonie rénovés ». À cette occasion, une trentaine d'expert·e·s et de personnalités (dirigeant·e·s du mouvement sportif, sportif·ve·s, journalistes, chercheurs, acteurs et actrices du monde du sport et de la culture) ont été amenés à présenter leur vision des Jeux de la Francophonie.

Le séminaire s'est structuré en 4 sessions :

1- « Pour des Jeux plus attractifs, attentes et tendances actuelles. Les Jeux dans le monde de l'après Covid-19 »
2- « Gouvernance des Jeux, réflexions et prospectives »
3- « Les enjeux médiatiques des Jeux, production et transmission »
4- « Les Jeux facteurs de développement dans les pays organisateurs »

L'objectif général de ce séminaire de réflexion a été d'aborder les tendances d'évolution des Jeux de la Francophonie, en explorant de nombreuses pistes possibles (transformation de l'image des Jeux et de leur rapport aux médias, interrogation du sens de l'évènement pour les pays participants, révision du format alliant sport et culture, par exemple). Les participant·e·s avaient en commun le projet fédérateur de soutenir le développement des Jeux de la Francophonie. Pour autant, les échanges ont été réalisés sans « filtre », avec la préoccupation de mettre en débat les Jeux et de poser sur la table des idées, des questions, des alternatives, des critiques, des recommandations. Le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), organisateur de ce séminaire de réflexion, a eu le souhait de n'intervenir dans aucune des discussions, et de laisser libre cours aux interventions. Son idée était surtout de faire émerger des lignes-forces d'analyse de la situation des Jeux de la Francophonie et des contours de leurs possibles évolutions.

Ce rapport constitue une synthèse des présentations et débats tenus au cours de ces deux journées.

Rapport rédigé par

Julien FUCHS

Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation, Brest (France)

Centre de Recherche sur l'Education, les Apprentissages et la Didactique (CREAD, EA 3875)

Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (IDEMEC, UMR 7307)

Table des matières

Introduction : quel sens pour les Jeux de la Francophonie aujourd'hui ? 2

1. Des constats partagés : intérêts et difficultés des Jeux 3

1.1. Les Jeux, relais de la Francophonie et de la solidarité Nord-Sud 3

1.2. Des interrogations réelles aujourd'hui 4

2. Un consensus sur ce que doivent être et devenir les Jeux de la Francophonie 5

2.1. Pour des Jeux citoyens, solidaires et durables 5

2.2. Affirmer l'identité sportive et culturelle des Jeux 6

2.3. Affirmer le positionnement des Jeux de la Francophonie dans leur territoire 6

2.4. Asseoir l'héritage et la continuité des Jeux localement, auprès des sportif·ve·s et des artistes 7

2.5. Favoriser des Jeux participatifs 8

2.6. Diversifier et dynamiser la communication autour de l'évènement 8

2.7. Bâtir un schéma de gouvernance autonome, cohérent, partagé, responsable et éthique 9

2.8. Systématiser l'évaluation de l'impact des Jeux de la Francophonie 10

3. Réflexions, propositions et alternatives 11

3.1. Quel format pour les futurs Jeux de la Francophonie ? Pour une meilleure articulation du sport et de la culture 11

3.2. Nouvelles pratiques, nouvelles modalités : un impératif 12

3.3. Développer la reconnaissance des Jeux par un système de parrainage 13

3.4. Étoffer les partenariats avec les fédérations sportives et les instances culturelles locales 13

3.5. Soutenir les Jeux de la Francophonie : l'intérêt d'une académie 14

Conclusion 14

Annexe 1 : Relevé des recommandations 15

Annexe 2 : Synthèse spécifique de la session « Gouvernance » 20

Annexe 3 : Programme du séminaire de réflexion des 10-11 décembre 2020 23

Introduction : quel sens pour les Jeux de la Francophonie aujourd'hui ?

Les Jeux de la Francophonie sont aujourd'hui solidement installés dans le calendrier sportif et culturel des nations francophones. Depuis leur création en 1987 par le Sommet des Chefs d'Etats et leur première édition en 1989, d'abord sous l'égide de la CONFEJES puis de l'OIF, ils se sont tenus tous les 4 ans, avec le principe d'une alternance Nord-Sud et en rassemblant un nombre grandissant de participant·e·s : comptant 38 délégations et 1 700 sportif·ve·s et artistes lors de la première édition à Casablanca et Rabat en 1989, ils ont réuni jusqu'à 54 délégations à Nice en 2013 et 3 500 participant·e·s à Abidjan en 2017. Pour cette dernière édition, qui apparaît comme l'une des plus réussies, certains experts estiment à 150 000 le nombre de visites sur le site et à 541 millions le nombre de téléspectateurs·rices, pour une couverture médiatique de 7 000 articles de presse et près de 900 journalistes accrédités dont 300 internationaux.

Si l'ampleur de l'évènement est indiscutable et que sa trajectoire paraît positive en matière de finalités, les Jeux ayant indéniablement contribué aux échanges sportifs et culturels et au développement de la Francophonie, une réflexion sur leur nature, leurs objectifs et leur organisation paraît aussi nécessaire et pertinente. Le nombre et la qualité des interventions à ce séminaire de réflexion, de même que la diversité des participant·e·s (journalistes, sportif·ve·s, artistes, représentant·e·s des milieux culturels, de fédérations nationales et internationales sportives, d'instances gouvernementales, universitaires) témoigne en effet d'un intérêt partagé pour les Jeux de la Francophonie, leur renouvellement et pour une interrogation collective sur leur évolution. L'organisation d'un tel temps de réflexion en septembre 2018 avait déjà déclenché un processus d'analyse et de prospection, que ce séminaire de décembre 2020 a pour vocation de consolider.

À l'heure où le sport et la culture constituent indiscutablement un moment privilégié d'expression du vivre ensemble (comme l'illustre par exemple le récent appel à projets « Jeunesse, sport et citoyenneté » de l'OIF), et où la Francophonie s'impose toujours un peu plus comme un lieu d'échanges et un facteur de solidarité internationale, il paraît essentiel que les Jeux de la Francophonie, évènement international singulier et unique, puissent s'inscrire dans cette équation complexe. Organisés à destination de la jeunesse francophone, construits sur le mélange du sport et de la culture, pensés comme un évènement populaire permettant des rencontres interculturelles et intergénérationnelles, les Jeux de la Francophonie sont aujourd'hui face à des enjeux sociétaux qui interrogent leur format et leurs finalités. Comment doivent-ils évoluer pour prendre en compte les enjeux éducatifs et sociaux liés à la globalisation culturelle ? Comment peuvent-ils se repenser en regard des impératifs médiatiques, économiques et politiques liés aux grands évènements sportifs et culturels internationaux ? Comment enfin, peuvent-ils renforcer leur légitimité pour s'affirmer comme des vecteurs incontournables de solidarité et d'échanges dans le cadre de la Francophonie ? En d'autres termes, quel équilibre trouver entre la nécessité de se rapprocher d'un modèle de grands évènements culturels et sportifs pour exister sur la scène internationale, la recherche d'une légitimité économique autant que sociale et politique, et la volonté affirmée d'afficher la singularité de ces Jeux ?

Ce rapport se structure en trois temps. Il présente d'abord une série de constats généraux formulés par les participant·e·s, tant sur la réussite des Jeux que sur leurs difficultés perçues. Il évoque ensuite un certain nombre de points sur lesquels apparaît un réel consensus aujourd'hui, sur l'imbrication du sport et de la culture par exemple, ou sur la nécessité de positionner les Jeux en regard des problématiques sociétales actuelles (citoyenneté, solidarité, durabilité, etc.). Il fait état, enfin, de perspectives originales de développement, par exemple sur la question de l'intégration dans les Jeux des « nouvelles » pratiques sportives et culturelles juvéniles, sur de possibles partenariats à nouer, ou encore sur la constitution d'une académie des Jeux de la Francophonie.

1. Des constats partagés : intérêts et difficultés des Jeux

Les Jeux de la Francophonie comme un « chemin de vie » : les sportif·ve·s et artistes ayant témoigné au séminaire sont unanimes. Pour le Sénégalais Amadou Dia Ba, médaillé d'athlétisme aux Jeux Olympiques, aux Jeux de la Francophonie et aux Jeux Africains, CONFEJES, OIF et Jeux de la Francophonie constituent des composantes incontournables de son parcours. Il en est de même pour la Camerounaise Kareyce Fotso, chanteuse et musicienne, médaillée d'argent au Liban en 2009 et aujourd'hui directrice d'un espace culturel, ou encore pour le Canadien Mathieu Lippé, médaillé d'or au concours de contes à la même édition, qui font un véritable plaidoyer pour les Jeux, affirmant leur utilité pour un grand nombre d'artistes des pays francophones en tant que lieu de révélation. Ce plébiscite illustre le consensus qui existe autour de l'intérêt des Jeux de la Francophonie en tant qu'évènement sportif et culturel à la résonnance à la fois sociale, éducative, politique et économique.

1.1. Les Jeux, relais de la Francophonie et de la solidarité Nord-Sud

La Francophonie apparaît aujourd'hui comme un impératif de développement des régions, des nations et de leurs échanges à l'échelle internationale. Aux yeux des participant·e·s à ce séminaire, elle fait presque figure de valeur pour ce développement, en ce qu'elle renvoie à la promotion des cultures, de la paix et des droits de l'Homme, à l'égalité hommes-femmes ou au développement durable, mais aussi à la formation, à l'éducation et à la recherche. Dans ce contexte, il y a un consensus à considérer les Jeux avant tout comme un espace de rencontre, d'émulation, de découverte et d'épanouissement pour les participant·e·s dans le cadre d'une communauté culturelle donnée. Traduction du projet politique et de l'identité de la Francophonie, les Jeux cherchent à en promouvoir, valoriser, enrichir et diffuser les principes.

Incarnation des finalités de l'OIF sur le terrain sportif et culturel, les Jeux de la Francophonie représentent aussi un outil de diplomatie douce. Vecteurs de relations internationales, ils sont un élément de la politique étrangère en tant que moyen d'affichage sur la scène internationale et de positionnement dans les logiques de coopération. Ils constituent un cas typique illustrant ce qui peut être construit entre les nations au service de la jeunesse, et plus largement de femmes et d'hommes qui, au-delà de leurs différences d'appartenance nationale, sociale ou politique, ont en commun un héritage linguistique et culturel. Le socle sur lequel se bâtissent les Jeux de la Francophonie paraît donc solide, nombre de conditions étant réunies pour que cet évènement singulier puisse faire rayonner les finalités de l'OIF, et plus généralement de la Francophonie.

L'une des conditions de la réussite de cette intention réside dans l'affirmation de l'identité des Jeux. Depuis leurs origines, les Jeux de la Francophonie se sont dotés de contours singuliers, polis au fil des années et qui sont reconnus par ses acteurs et actrices et par les observateurs et observatrices (une rencontre internationale originale à destination principalement de la jeunesse, permettant les échanges et les brassages, stimulant la créativité et entraînant un développement des nations et régions participantes et accueillantes). L'actualisation de ces caractéristiques, leur nécessaire emprise avec les préoccupations politiques, sociétales, éducatives et culturelles contemporaines, le renouvellement des modalités de la rencontre, voire de son format, apparaissent aujourd'hui comme des questions cruciales, qui amènent les acteurs et actrices des Jeux à réfléchir à l'identité de l'évènement, c'est-à-dire à sa portée sportive, sociale, culturelle et politique, ainsi qu'à son périmètre (jusqu'où aller, par exemple, dans la fusion des finalités sportives et culturelles ?). Cette question est d'autant plus sensible qu'elle se décline différemment selon les parties prenantes des Jeux et selon les régions ou nations qui les accueillent : si une identité spécifique est défendue, par exemple, à l'échelle des nations organisatrices, les villes-hôtes peuvent, elles aussi, projeter dans les Jeux des attentes différentes et leur conférer des finalités singulières.

Si la situation de chaque édition est spécifique, les Jeux de la Francophonie représentent pour autant pour les pays hôtes une incontestable vitrine politique, diplomatique et sportive, à la fois à l'échelle locale et au niveau de la politique extérieure. Leur conférant une occasion de *leadership*, ils constituent aussi une opportunité d'améliorations économiques mais aussi sociales et visant le développement humain à travers, par exemple, ce que peut apporter la construction d'un nouvel équipement mis ensuite à la disposition des habitants. Les Jeux apparaissent ainsi, pour les pays, régions et villes qui les accueillent, comme de potentiels catalyseurs de transformation, permettant notamment le renforcement des capacités organisationnelles et des compétences techniques nationales. Sur ce point précis, la coopération et la solidarité entre pays du Nord et du Sud et avec les pays hôtes des éditions précédentes apparaît comme un enjeu crucial pour qu'une forme d'héritage puisse se construire et se transmettre.

1.2. Des interrogations réelles aujourd'hui

Accordé·e·s sur le grand intérêt des Jeux, les intervenant·e·s à ce séminaire ont aussi pointé un certain nombre de difficultés actuelles, qu'il leur a paru utile de formaliser. Leur intention était en effet d'appréhender ces difficultés pour pouvoir à terme y répondre, et ce tout en affirmant unanimement la nécessité de reconnaître que les Jeux de la Francophonie sont un évènement solidement bâti et pour lequel il est fondamental de valoriser ce qui fonctionne déjà, dans l'existant, de manière très positive, ainsi qu'en témoigne le succès attesté de certaines éditions.

Des questions d'organisation, des problématiques logistiques (accueil, hébergement des artistes et sportif·ve·s) lors de certaines éditions ont d'abord pu être pointées. Si ces difficultés ne paraissent pas affecter l'image extérieure des Jeux, c'est plutôt auprès des participant·e·s et des acteurs et actrices de l'évènement que celles-ci laissent des traces.

Mais ce sont essentiellement des difficultés liées à la visibilité de l'évènement et à sa médiatisation qui ont été partagées. La médiatisation elle-même n'est pas en question ici : les Jeux bénéficient en effet d'une importante couverture télévisuelle et radiophonique via les télévisions locales ou TV5 Monde notamment (271h de programmes dans 197 pays dont 200h de compétitions, 19h de résumés, la retransmission des cérémonies d'ouverture et de clôture, plus de 20h de programmes diffusés en Europe et aux États-Unis, lors de l'édition d'Abidjan). Mais ce sont davantage les modalités, la résonnance et l'efficacité de cette médiatisation qui sont interrogées. Outre que lors de certaines éditions, l'image des Jeux de la Francophonie a pu paraître brouillée ou difficilement identifiable, le traitement des Jeux lui-même semble quelquefois problématique, la Francophonie paraissant parfois ringardisée dans la presse généraliste ou dans la presse sportive, les Jeux apparaissant davantage comme une manifestation folklorique que comme une rencontre sportive et culturelle de haut-niveau. Plus pratiquement, le contenu des Jeux paraît aussi occasionnellement délicat à rendre médiatiquement attractif : l'existence par exemple d'épreuves de football masculin mais pas féminin, et inversement pour le basket-ball, est difficilement lisible aux yeux des journalistes comme du grand public. La complexité d'une programmation parfois discontinue, où les programmes sportifs et culturels se superposent ou s'enchaînent sans logique, brouille d'autant plus les cartes et rend nécessaire la réalisation de synthèses quotidiennes. Par ailleurs, le déséquilibre entre la couverture des évènements sportifs et culturels, au profit des premiers en général, a tendance à accentuer l'une des dimensions des Jeux. Enfin, une difficulté des organisateurs à répondre à certaines exigences habituelles des professionnels des médias (existence de zones mixtes d'interview sur tous les sites, par exemple, ou encore mise à disposition de programmes stabilisés et de listes de concurrents définitives et sûres avant les épreuves, etc.) est parfois de nature à complexifier le rendu médiatique.

Les difficultés liées à la gouvernance des Jeux et aux liens entre CIJF et comités d'organisation locaux ont également été assez largement évoquées. Celles-ci tendent à restreindre la fluidité de l'organisation, la transmission des informations d'une nation organisatrice à une autre, et la

cohérence entre les attentes et les réalisations effectives. Cette difficulté peut notamment s'expliquer par l'absence d'une instance qui jouerait le rôle de courroie de transmission entre le CIJF et les organisateurs locaux et serait garante d'une permanence des valeurs, des compétences et de l'engagement. Plus avant, elle n'est sans doute pas pour rien dans la difficulté avérée aujourd'hui à susciter des candidatures consistantes par des nations, régions ou villes. Si cette situation n'est pas inhérente aux seuls Jeux de la Francophonie, les grands évènement sportifs et internationaux, à commencer par les Jeux Olympiques, se trouvant dans une situation similaire, il fait peu de doute qu'elle pourrait se réduire par la stabilisation d'une gouvernance capable de porter avec force le projet des Jeux, en défendant notamment auprès des pays du Sud comme du Nord l'intérêt de l'évènement. L'une des dernières difficultés pointées par les participant·e·s à ce séminaire est en effet qu'une manifeste différence de considération des Jeux entre pays du Nord et du Sud, attestée notamment par un traitement médiatique différentiel, favorise les hésitations. La diversité légitime mais néanmoins problématique des investissements nationaux dans les Jeux (les pays du Nord ayant tendance à ne pas valoriser l'évènement de la même manière que les pays du Sud, pour le dire de manière dichotomique), contribue à un déficit de notoriété qui rend l'évènement fragile et l'empêche d'être pleinement à la hauteur de ses ambitions et du message de solidarité qu'il pourrait porter.

2. Un consensus sur ce que doivent être et devenir les Jeux de la Francophonie

2.1. Pour des Jeux citoyens, solidaires et durables

Le contexte social actuel (écologisation de la société, remise en question de la mondialisation, impératif d'une solidarité culturelle et humaine, etc.) force les acteurs et actrices des Jeux de la Francophonie à réfléchir à leur inscription dans ces tendances, avec la conviction partagée que ceux-ci doivent s'imposer comme les archétypes de Jeux éco-citoyens, paritaires et éthiques.

Bien qu'ils ne concernent pas exclusivement « la jeunesse » puisque mobilisant des sportif·ve·s et des artistes de 18 à 35 ans, les Jeux de la Francophonie disposent toutefois d'une dimension socialisatrice et éducative incontestable, qui leur confère un rôle auprès de celles et ceux qui y prennent part ou s'y intéressent. Si les évènements culturels et sportifs qui les composent ne sont pas éducatifs en eux-mêmes, ceux-ci sont en revanche de vrais relais au service de l'inclusion, du partage et du dialogue, de la solidarité et du vivre-ensemble. Cette dimension éducative doit donc être protégée et entretenue, par une politique d'ouverture assumée. Ouverture à la parité hommes-femmes d'abord, les Jeux devant être un lieu d'éducation au respect de l'égalité des sexes, et ce d'autant que dans certains contextes sociaux ou religieux, la pratique du sport féminin ou la possibilité d'accès à la culture pour les femmes demeurent limitées. La parité parmi les participant·e·s, les responsables ou encore au sein des disciplines représentées aux Jeux, devrait elle aussi faire figure de priorité. Ouverture au handisport ou aux prestations culturelles de personnes en situation de handicap également, tant la coprésence de valides et de non-valides participe au changement de regard sur l'autre et alimente ainsi le message de la Francophonie. Ouverture culturelle enfin, le sport comme l'art étant de profonds facteurs de rencontres interculturelles, passeurs de messages universels. La Francophonie que diffusent les Jeux se définit par cet échange linguistique et culturel qui, au-delà du langage et des repères communs, porte des façons de voir le monde, des valeurs de vie en société.

Activateurs d'échanges, d'éducation, de paix et de fraternité, les Jeux de la Francophonie ont enfin à devenir un évènement porteur d'une certaine idée de la durabilité et de la responsabilité. Le respect des principes du développement durable (éco-responsabilité, réutilisation et conversion d'équipements existants, recyclage, limitation et compensation de l'impact environnemental, priorisation des circuits courts et locaux, etc.) apparaît en effet aux yeux des participant·e·s au

séminaire comme une évidence pour le futur des Jeux. Non seulement cette orientation est consubstantielle des finalités sociales, citoyennes et éthiques portées par l'évènement, mais elle représente en plus une opportunité en matière d'image et de reconnaissance. Parce que les Jeux de la Francophonie sont différemment médiatisés que d'autres grands évènements sportifs et culturels internationaux, qu'ils mettent en œuvre le principe éducatif et de fraternité par un format et des finalités originales, ils sont aussi susceptibles de relever différemment ces défis sociétaux que d'autres évènements.

2.2. Affirmer l'identité sportive et culturelle des Jeux

Les Jeux de la Francophonie se bâtissent sur deux piliers : la culture et le sport. Ceux-ci sont indissociables et, bien qu'un hermétisme puisse parfois exister entre épreuves sportives et prestations artistiques ou productions culturelles, l'originalité de ce modèle doit être pérennisé, renforcé et pleinement assumé par les organisateurs et organisatrices et les acteurs et actrices des Jeux. Au-delà de la portée éducative et sociale de cette imbrication, cette posture est intéressante pour affirmer la singularité de la rencontre dans l'univers des évènements sportifs et culturels. En assumant le fait que les Jeux de la Francophonie n'ont pas vocation à rivaliser avec d'autres événements sportifs comme les Jeux Olympiques ou les championnats mondiaux, ni avec les évènements culturels internationaux majeurs, leurs protagonistes ne peuvent que gagner à défendre ce projet relativement unique d'une fusion des projets culturel et sportif pour se démarquer et développer leur audience auprès d'un public réceptif à ce registre, et ainsi garder leur place dans le concert et l'inflation des grands évènements sportifs et culturels internationaux.

Assumer l'organisation de Jeux atypiques, c'est aussi affirmer la singularité du projet politique et social de la Francophonie. L'alliance du sport et de la culture est en effet une orientation essentielle, un moyen d'expression de la solidarité au sein de l'espace francophone, parce que rendant les Jeux pertinents au regard du projet politique de l'OIF. Par ailleurs, cette orientation, qui pourrait être davantage formalisée encore par la production, par exemple, d'une charte des Jeux, contient également la possibilité de faire croître l'aura médiatique des Jeux, par la revendication de cette spécificité et leur positionnement dans un champ situé à l'interface des espaces médiatiques sportifs et culturels.

2.3. Affirmer le positionnement des Jeux de la Francophonie dans leur territoire

Le parti pris d'un mélange des logiques sportive et culturelle renvoie aussi à une autre logique importante pour le développement des Jeux : celle de l'inscription de ceux-ci dans les territoires. Par nature, les Jeux de la Francophonie ont une dimension territoriale fondamentale, et entrent en écho avec les problématiques sociétales, culturelles et éducatives locales. En ce sens, le tissage de liens, en amont comme en aval des Jeux, entre acteurs et actrices éducatifs, culturels et sportifs et acteurs et actrices des Jeux paraît crucial. La reconnaissance de l'évènement et son intérêt à être accueilli dans une ville ou une région ne peuvent en effet qu'être accrus si des partenariats pérennes sont construits. L'exemple du sport scolaire, du sport civil amateur et des artistes locaux est sans doute l'un des plus parlants dans ce domaine : en associant de manière plus explicite les acteurs et actrices du sport scolaire, du sport amateur d'un territoire ou des artistes reconnus localement aux Jeux eux-mêmes (participation des écolier·e·s ou de sportif·ve·s locaux, démonstration de sport scolaire au cours des Jeux, possibilité pour les artistes locaux d'y trouver une vitrine, etc.), les Jeux s'assureraient un ancrage solide auprès des populations, la possibilité pour elles de se projeter à moyen et long termes et de construire un héritage de l'évènement. La question qui se pose ici est bien celle de l'intégration de la population locale, et en particulier de la jeunesse, dans l'évènement. Ces objectifs éducatifs et sociaux paraissent en tout cas « entendables » localement, politiquement porteurs

également, s'ils sont efficacement déclinés et si les seuls objectifs économiques de court terme (recherche de profit à l'occasion des Jeux) ne s'imposent pas exclusivement.

Ils entrent d'ailleurs en résonnance avec des objectifs économiques et touristiques de moyen et long terme. Car les Jeux de la Francophonie, en étant davantage appropriés par les populations locales, peuvent aussi s'imposer comme de réels facteurs de développement des compétences et des industries commerciales et touristiques locales (déploiement de structures locales utiles aux populations au-delà des Jeux, opportunité de structurer des secteurs professionnels dans les métiers de service ou l'hôtellerie, par exemple). En d'autres termes, une manifestation sportivo-culturelle ponctuelle comme les Jeux doit pouvoir s'inscrire dans une logique de long terme susceptible de soutenir une dynamique territoriale (ici, il n'est pas nécessairement question de villes seules mais de régions, par exemple, qui pourraient candidater à l'organisation des Jeux). Les enjeux propres aux mouvements sportif ou culturel seuls, ou à ceux des organisateurs des Jeux, doivent aussi être dépassés pour être envisagés dans une logique multifactorielle intégrant la portée sociale et culturelle locale, dans un lien fin et construit de manière conscientisée dès le départ du projet d'organisation d'une édition des Jeux avec les responsables politiques, culturels et sportifs locaux.

2.4. Asseoir l'héritage et la continuité des Jeux localement, auprès des sportif·ve·s et des artistes

L'une des perspectives de développement des Jeux de la Francophonie réside alors dans la manière d'asseoir les Jeux dans les espaces où ils se déroulent et de construire leur continuité, leur héritage au-delà de l'évènement lui-même. La sélection des artistes ou des sportif·ve·s pour participer aux Jeux apparaît ici comme un point-clé. Si la prise en compte du niveau sportif ou artistique est nécessaire, il pourrait aussi y avoir lieu de réfléchir, dans les appels à candidature, à une prise en compte de l'adhésion au projet de la Francophonie et du message que chaque participant·e est susceptible de véhiculer. Il paraît aussi et surtout essentiel de réussir à faire en sorte que les jeunes femmes et hommes sélectionnés le soient par des instances compétentes (les acteurs culturels locaux notamment pour les artistes, les acteurs et actrices, clubs et instances sportives pour les sportif·ve·s), de sorte d'éviter le constat parfois établi de différences importantes de niveaux entre participant·e·s aux Jeux. Ici, non seulement les logiques et les appels de sélection doivent être transparents et visibles, mais les conditions de sélection doivent également faire l'objet d'une attention particulière. Les artistes et sportif·ve·s sélectionnés ont en effet un rôle de représentativité auprès des populations locales qui nécessite une irréprochabilité et une mise en lumière du processus de sélection. Le rayonnement des Jeux, l'augmentation de leur notoriété, passent en effet par une amélioration de la « qualité » des participant·e·s choisis, conditionnée à un travail fin avec les structures locales. La mise en avant de talents reconnus localement, dans ces conditions, serait susceptible de favoriser l'adhésion de la population aux Jeux.

En aval des Jeux, la question du suivi des athlètes et des artistes ayant participé aux Jeux de la Francophonie s'impose aussi comme une piste essentielle de travail. Après neuf éditions, il demeure globalement difficile de savoir ce que sont devenus les lauréats, au-delà de quelques noms emblématiques conservés dans la mémoire collective. Cette situation freine la notoriété des Jeux et, surtout, est antinomique avec leurs finalités. La construction d'une solidarité francophone par l'intermédiaire des Jeux de la Francophonie passe en effet par la construction d'une forme de communauté des participant·e·s, d'un réseau des artistes et sportif·ve·s y ayant pris part. Pour que les liens tissés pendant l'évènement ne se diluent pas, la structuration de plateformes de collaboration ou, à tout le moins, de réseaux sociaux dédiés, pourraient être des solutions. La mise en place d'une véritable stratégie de suivi, de promotion et de mise en réseau des athlètes et artistes, paraît ici essentielle de sorte que ceux-ci puissent devenir des références, des ambassadeurs·rices des Jeux, et ainsi permettre un effet d'entraînement auprès des populations. En d'autres termes, le·la lauréat·e d'un concours artistique ou le·la vainqueur·e d'une épreuve sportive dans un évènement comme les Jeux de la Francophonie devrait pouvoir bénéficier d'une

reconnaissance interne comme externe, elle-même vectrice d'une reconnaissance de l'évènement en tant que manifestation sportive et culturelle majeure sur le plan international.

2.5. Favoriser des Jeux participatifs

Dans une certaine mesure, c'est une plus forte prise en main des Jeux par les jeunes eux-mêmes qui pourrait être attendue, de sorte que l'ancrage territorial de l'évènement se renforce. Cette participation des athlètes et des artistes à la définition de ce que devraient être les Jeux serait à n'en pas douter susceptible de susciter davantage d'interconnexions entre les acteurs et actrices et les participant·e·s aux Jeux et la population locale. L'intégration d'écolier·e·s dans les Jeux par le biais de dispositifs d'accompagnement et de suivi des participant·e·s, par exemple, ou encore la définition par des jeunes initialement extérieurs à l'évènement d'objectifs originaux pour les Jeux (démarche participative aboutissant à donner une place au cours des Jeux à des initiatives culturelles ou sportives imaginées par les jeunes d'un quartier, par exemple), pourraient également devenir un élément clé. Le chemin tracé dans cette direction et pétri de succès par d'autres évènements tels que les Jeux olympiques de la jeunesse, ou d'autres jeux mondiaux ou régionaux à destination de la jeunesse (Jeux d'hiver de l'arctique, par exemple, etc.) conforte cette orientation. Davantage participatifs et inclusifs, les Jeux de la Francophonie réaliseraient ainsi concrètement leur finalité de citoyenneté, permettant non seulement des liens entre participant·e·s et populations, mais favorisant aussi les rencontres sociales intergénérationnelles et interculturelles au-delà des Jeux. En outre, envisager les Jeux comme un tremplin pour l'affirmation des compétences des jeunes permettrait aussi de tendre vers les finalités d'insertion sociale, par le soutien à leur formation socio-professionnelle et économique.

2.6. Diversifier et dynamiser la communication autour de l'évènement

La meilleure insertion des Jeux dans leur territoire, l'amélioration de leur notoriété et de leur sens social, culturel et politique, passe aussi par une réflexion approfondie sur la communication qui les accompagne. Un changement de paradigme dans la manière d'envisager cette communication paraît aujourd'hui indispensable afin de mettre les Jeux plus en phase avec les usages numériques contemporains, mais aussi plus efficients quant au message qu'ils portent et, corollairement, de développer leur attractivité médiatique. Si les médias se concentrent aujourd'hui prioritairement sur les moments-clés de l'évènement que sont les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que sur les disciplines sportives ou culturelles les plus visibles (pour les activités artistiques, le chant et la danse plutôt que la poésie par exemple), il paraît primordial de chercher à rendre cette médiatisation plus diversifiée, pérenne et attractive.

La diversification, d'abord, renvoie surtout à l'amélioration de la visibilité de l'évènement sur les réseaux sociaux, autour desquels une réelle stratégie de communication devrait être pensée. Pour ne citer que quelques exemples, par des formats courts de vidéos, des concours lancés via les réseaux, des retransmissions en direct ou encore des posts picturaux, accessibles sur l'ensemble des supports numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones, objets connectés, etc.), la couverture médiatique s'en trouverait multipliée et dépasserait le seul contenu sportif ou culturel de l'évènement, en accentuant aussi les sociabilités à l'œuvre, les rencontres, les échanges, etc. En outre, cette diversification se trouverait mise au service d'objectifs intergénérationnels, contribuant à lier les attentes des jeunes et des personnes plus âgées. Elle permettrait aussi d'envisager une pérennité plus avérée de la communication autour des Jeux.

Car l'un des enjeux clés de cette refonte est aussi de réussir à bâtir autour des Jeux une communauté de spectateurs·rices/abonné·e·s/*likers* avant, pendant et après les Jeux. Si la médiatisation « traditionnelle » (télévisuelle, radiophonique et via la presse papier) des Jeux peut par différents aspects paraître satisfaisante, celle-ci doit en effet pouvoir s'accompagner d'une médiatisation intermédiaire, permettant de prolonger les Jeux et d'anticiper les suivants. Faire état

des connexions nouées pendant les Jeux et les entretenir (groupes de participant·e·s et de spectateurs·rices, communautés virtuelles), imaginer des contenus où les athlètes et artistes se donnent à voir après les Jeux (portraits et suivi des médaillé·e·s et lauréat·e·s), rendre visibles les processus de sélection en amont des Jeux, révéler des idées en prévision de futurs Jeux (sujets de curiosité autour de disciplines émergentes), donner la parole tant aux sportif·ve·s et artistes professionnels qu'aux jeunes ou aux amateurs, etc. : l'écriture éditoriale des Jeux au-delà de l'évènement lui-même pourrait ici largement se déployer de sorte de fabriquer une continuité médiatique participant à stabiliser l'inscription de l'évènement dans les territoires (et au-delà des seuls territoire d'accueil des Jeux) et à développer leur notoriété.

L'attractivité des Jeux passe par cette métamorphose médiatique, qui contribuerait à valoriser une Francophonie parfois présentée comme un peu démodée. Le contenu de cette médiatisation est donc à interroger aussi. Car pour rendre les Jeux médiatiquement porteurs, il y a fort à parier qu'une ouverture des contenus vers des sujets privilégiant la réalité sociale des Jeux, leur ancrage populaire, leur contribution à la solidarité, à la citoyenneté, au développement durable, ou encore les « images-pays », serait opérante. Cette approche renouvelée des contenus, qui doit se penser pour l'ensemble des supports de médiatisation et non en direction de la seule presse traditionnelle, et doit aussi être envisagée par une association des jeunes, des populations et des professionnels des médias locaux (par la porte ouverte à de jeunes reporters par exemple), repose sur une approche ouverte des Jeux, perçus ici non seulement en tant qu'évènement sportif, artistique et culturel, mais également en tant qu'évènement social. Cette approche paraît, aux yeux des participant·e·s à ce séminaire de réflexion, susceptible de rendre séduisante l'image des Jeux auprès de médias plus larges que ceux qui s'intéressent aux seuls évènements sportifs ou culturels. Elle implique notamment une réflexion approfondie sur les conditions matérielles de la médiatisation, dans la mesure où penser cette médiatisation ouverte au cœur des Jeux nécessite d'imaginer des espaces (un village des participant·e·s conçu pour pouvoir suivre les athlètes et les artistes et les mobiliser aisément) et des temporalités adaptées (dédier par exemple des moments à ces constructions médiatiques). Elle implique aussi, corollairement, d'assurer un suivi de cette médiatisation par les acteurs et actrices des Jeux au-delà des évènements eux-mêmes, ce qui constitue un défi en soi. Mais cette perspective paraît aussi être la clé d'une augmentation de la notoriété des Jeux et, par ricochets, de leur rentabilité économique.

2.7. Bâtir un schéma de gouvernance autonome, cohérent, partagé, responsable et éthique

De manière transversale à l'ensemble des points évoqués jusqu'ici, la question de la gouvernance des Jeux de la Francophonie s'est posée de manière centrale lors du séminaire. Il apparaît en effet que la reconnaissance pleine des missions et du fonctionnement du CIJF, qui passe par la redéfinition d'une gouvernance claire, est fondamentale afin de dynamiser les Jeux de la Francophonie. Dans un contexte de concurrence du fait d'une multiplication des grands évènements sportifs et culturels internationaux, l'évènement, dont l'histoire est encore récente (une trentaine d'années) doit en effet être consolidé dans ses bases politiques, techniques et organisationnelles (ressources humaines, règlementaires, juridiques et financières, à la fois du CIJF et des comités organisateurs locaux des Jeux), afin que l'ensemble des objectifs de développement puissent être atteints. En outre, la nature des Jeux, émanation de la CONFEJES et donc à l'articulation des ministères de la Jeunesse, des Sports, de la Culture, de la Santé et des Affaires étrangères, rend ce travail sur la gouvernance indispensable de sorte que les prérogatives de ses organisateurs soient éclaircies par la recherche d'une forme d'autonomie négociée.

L'établissement d'un schéma de gouvernance solide, c'est-à-dire cohérent, transparent (qui rend visible et donne à comprendre les processus), partagé (entre les différentes parties prenantes, par une représentation des acteurs et actrices et leur participation), responsable (pensée dans un objectif de durabilité) et éthique (garantissant la diversité et l'égalité), est nécessaire composer une

constellation vertueuse des acteurs et actrices concernés, mais aussi pour installer les Jeux au plus haut niveau de standard international, ce qui exige de disposer de ressources humaines et techniques adaptées.

L'un des points cruciaux de ce schéma de gouvernance consiste, selon les participant·e·s au séminaire, à doter le CIJF d'une plus grande autonomie et de moyens appuyés et pérennes, en matière financière et humaine, pour mener à bien sa mission d'organisation d'un grand évènement sportif et culturel. Cette autonomie décisionnelle, financière et en ressources humaines est en effet la condition d'une plus grande efficience, dans la mesure où elle permettrait une redéfinition rationnelle des enjeux prioritaires et du projet des Jeux en même temps qu'une fluidification des processus opérationnels et techniques. Elle permettrait surtout au CIJF de fonctionner comme toute autre instance en charge d'un évènement sportif ou culturel international de grande ampleur, et de clarifier son positionnement à l'interface de l'OIF et de ses partenaires sportifs et culturels internationaux (fédérations, etc.).

L'une des pistes possibles d'évolution de cette gouvernance est la constitution, au sein du CIJF, d'un comité exécutif, en lieu et place du conseil d'orientation actuel. Celui-ci, composé de représentant·e·s des États et gouvernements impliqués, mais aussi du monde sportif et du monde culturel avec le partenariat desquels les Jeux sont organisés, pourrait disposer de pouvoirs de proposition, de suivi et de contrôle, aux côtés du CIJF, qui rendrait compte de ses orientations à ce comité ainsi qu'au secrétariat général de la Francophonie. Ce comité pourrait, par exemple, susciter une réorganisation interne d'un CIJF étoffé en vue d'agir efficacement de manière dédiée sur certains domaines (par exemple, les infrastructures, l'événement en lui-même, l'héritage des Jeux, etc.). Cette réorganisation pourrait se traduire par la structuration de directions au sein du CIJF et/ou du comité exécutif : une direction sportive, une direction culturelle, une direction communication/marketing et une direction financière, dotées chacune de personnels dédiés, par exemple. Parmi les effets de cette structuration, on peut noter une claire distinction entre ce qui relève du rôle du CIJF et des comités d'organisation locaux des Jeux, le comité exécutif jouant le rôle de courroie entre ces instances, chargée notamment de définir le cahier des charges dédié à chacun. Outre que cette architecture permettrait aussi sans doute la mise en place d'une politique de communication et de recherche de partenariats (médias, partenaires privés, etc.) plus efficiente et pluriannuelle, elle contribuerait également à définir des stratégies de développement territorial en lien avec les singularités de chaque édition, charge au comité exécutif de garantir l'adéquation et la cohérence entre le projet stratégique général des Jeux, et le projet propre à chaque édition des Jeux.

La garantie d'une gouvernance efficace des Jeux de la Francophonie passe également par la mise en place d'une architecture déclinée depuis les organisations centrales (OIF), jusque dans les États et gouvernements membres et les régions et villes organisatrices et les structures sportives et culturelles nationales et locales. Le rôle du comité exécutif serait ici de susciter des relais nationaux des Jeux, en synergie avec les Comités olympiques nationaux ou les instances culturelles locales, au sein desquelles des branches dédiées aux Jeux de la Francophonie pourraient par exemple être créées, ou au sein des structures ministérielles, dans le respect des configurations locales. La passation des informations (cahiers des charges, étapes de planification, outils opérationnels et techniques, etc.) entre les structures centrales et locales, de même que d'un comité local d'organisation à un autre pour les éditions à venir des Jeux, en serait également facilitée.

2.8. Systématiser l'évaluation de l'impact des Jeux de la Francophonie

Avec près de 3 000 grands événements internationaux recensés par an uniquement pour le secteur sportif, et un nombre difficilement chiffrable mais indubitablement considérable de festivals culturels, les Jeux de la Francophonie se retrouvent dans l'obligation, comme les autres évènements, de renforcer leur attractivité tout en limitant les risques financiers. Leur organisation peut constituer une opportunité à la condition de s'appuyer sur un modèle économique réaliste, construit suite à des

études d'impact fiables et donc susceptibles de réduire les biais pour les éditions futures. La recherche d'une vérité budgétaire est en effet essentielle pour un évènement qui, à la fois, entend construire une image responsable et, en même temps, bâtit son existence en lien avec une volonté politique émanant des États et gouvernements parties prenantes de l'OIF.

Mais l'évaluation d'un évènement comme les Jeux de la Francophonie doit aussi avoir pour fonction de réfléchir aux effets en termes sociaux, culturels, éducatifs, linguistiques, patrimoniaux, environnementaux ou encore symboliques. L'évaluation de ces effets à moyen et long terme est par définition plus délicate que l'évaluation économique, parce que ces effets sont en partie intangibles. Pour autant, des méthodologies principalement qualitatives et des outils existent pour appréhender ces effets qui touchent, par exemple, au développement de la formation socio-professionnelle pour la jeunesse locale, à l'image et à l'identité d'un territoire ou encore au « sentiment de bonheur » persistant post-évènement. Cette évaluation de l'héritage des Jeux paraît aujourd'hui fondamentale en vue de légitimer l'évènement sur le long terme, de même que pour mieux anticiper les effets à venir de chaque édition dans ces domaines. Construite au cours même du processus d'organisation d'une édition, elle pourrait en outre participer à orienter en amont les choix faits.

3. Réflexions, propositions et alternatives

3.1. Quel format pour les futurs Jeux de la Francophonie ? Pour une meilleure articulation du sport et de la culture

La question de l'articulation du sport et de la culture au sein des Jeux de la Francophonie est l'une de celles qui a été le plus débattue lors du séminaire de réflexion. Constituant l'ADN des Jeux, cette articulation cristallise des positions différentes. Si tous les expert·e·s réunis s'accordent sur la nécessité de conserver les deux volets dans les Jeux, certains ont défendu une dissociation plus assumée, quand une majorité d'autres s'est prononcée en faveur d'une conjonction assumée et pensée de manière fine.

L'un des arguments en faveur d'une dissociation plus marquée est organisationnel et médiatique. En proposant un évènement dont les programmations culturelle et sportive seraient plus étanches, voire où la coloration des Jeux serait pour une édition culturelle et pour une autre sportive, les Jeux de la Francophonie pourraient être plus faciles à « maîtriser » dans leur format, et la visibilité de l'évènement serait plus claire. L'objectif de la Francophonie de réunir la jeunesse autour du sport ou des arts serait ainsi toujours respecté, mais dans un format plus modeste où les coûts pourraient également être mieux contrôlés. La concentration alternative sur l'aspect culture ou sur l'aspect sport permettrait aussi de rendre l'évènement plus attractif pour les sportif·ve·s ou les artistes, et donc d'en augmenter la notoriété. La question du calendrier des Jeux se poserait en tout cas ici, puisqu'il s'agirait, une fois le concept de ces Jeux clairement défini, de positionner l'évènement par rapport aux Jeux olympiques et aux autres évènements sportifs et culturels internationaux en évitant toute juxtaposition. L'un des corollaires serait aussi de pouvoir être en mesure, avec ce nouveau format, de mieux cibler le contenu des Jeux, en l'adaptant à la fois à la période de l'évènement et au contexte d'accueil (un pays hôte des Jeux à dominante sportive pourrait accentuer, pour une édition, l'orientation sur un type de pratique en fonction d'échéances sportives autres – qualification pour les Jeux Olympiques ou les Jeux Olympiques de la jeunesse, par exemple).

La plupart des expert·e·s, pour autant, se prononce en faveur d'un couplage culture-sport permanent. Pour certains, il s'agirait de mêler sport et culture dans un format différent du format actuel, sous la forme d'une « festival sportif et culturel » éclectique, peut-être plus à même de favoriser la participation des États et gouvernements membres, de favoriser la participation de la population, et de limiter le dérapage des ambitions initiales. Mais pour la majorité, c'est bien l'idée d'une imbrication plus fine des univers du sport et de la culture dans le cadre d'un évènement qui

conserverait son périmètre actuel qui semble ressortir. Les ancien·ne·s participant·e·s aux Jeux ayant témoigné au séminaire se sont exprimés dans cette direction, insistant sur l'enrichissement mutuel et sur le chemin commun qui rassemble athètes et artistes de la Francophonie et mettant en lumière l'aspect culturel d'un sport en même temps que l'aspect corporel d'une culture. Au final, c'est une forme de plaidoyer pour des Jeux volontairement « atypiques », qui associent intimement sport, culture et jeunesse, qui est notable.

Cette association assumée passe nécessairement par une valorisation des objectifs éducatifs et sociaux de long terme des Jeux, seule susceptible de rendre l'évènement attractif, y compris pour les pays hôtes. De ce point de vue, la collaboration avec des institutions scolaires, universitaires et de la société civile paraît être une première condition essentielle. L'introduction dans le programme des Jeux de moments dédiés à des classes, à la découverte par le grand public d'ateliers sportifs ou culturels, à la diffusion d'informations issues des productions sportives et culturelles, de même que la possibilité pour les populations de se projeter dans les Jeux par la réalisation de stages, par exemple, sont des pistes qui pourraient permettre une meilleure reconnaissance de l'évènement et l'affermissement de son ancrage social.

Cette orientation pose inévitablement la question du positionnement des Jeux de la Francophonie dans l'univers des grands évènements sportifs et culturels internationaux, et de leur légitimité dans le champ sportif comme culturel. Si le seul objectif des Jeux est de réussir à s'imposer comme un évènement international de référence, calquant ses standards sur des Jeux suivant le sillage olympique comme ceux du Commonwealth par exemple, la désillusion risque d'être importante. Cette tendance est d'ailleurs aujourd'hui controversée, le modèle olympique sportif souffrant d'une image de plus en plus controversée, écornée par les affaires de dopage ou de corruption et pointée comme un modèle peu responsable et durable. Revendiquer de participer à un mouvement en faveur d'un modèle alternatif d'évènement sportif ou culturel, plus modeste mais au sens social plus affirmé, apparaît alors comme une perspective pertinente pour les Jeux de la Francophonie. Celui-ci implique de faire le deuil d'une médiatisation et d'un modèle économique analogue à celle des très grands évènements sportifs ou culturels internationaux pour privilégier la carte de l'ancrage local, de l'implication des populations, de l'éducation et du mélange des cultures. Construire des Jeux où les athlètes et les artistes peuvent se mélanger aux spectateurs·rices, où les cultures locales sont exhibées, où les investissements en équipements sont pensés d'abord en fonction de leur mise à disposition ultérieure de la population, par exemple, est un choix d'avenir car pariant sur les valeurs de l'égalité et de la durabilité en tant qu'éléments fondamentaux de la reconnaissance des évènements sportifs et culturels. Si cette piste rencontre évidement des obstacles (comment, par exemple, attirer les meilleurs sportif·ve·s si la compétition n'est plus la finalité de la manifestation ?), elle est aussi susceptible de permettre un renouvellement des Jeux par la mise en avant de l'hybridation, de l'innovation de formats nouveaux de rencontres, de l'initiative, et mérite d'être pensée au-delà des enjeux économiques de court terme dont la portée ne peut être que limitante pour les Jeux.

3.2. Nouvelles pratiques, nouvelles modalités : un impératif

L'une des pistes d'évolution privilégiée des Jeux de la Francophonie est aussi celle d'une réflexion autour de l'innovation en matière de contenu des Jeux et de pratiques sportives et culturelles présentées. L'appui sur des pratiques sportives ou culturelles émergentes, non contradictoire avec le recours à des pratiques sportives traditionnelles, permettrait notamment d'accentuer et de rendre originale l'articulation entre sport et culture.

Le succès auprès des jeunes de pratiques culturelles telles que les *battles* de danse, le hip-hop, le break dance, le slam, le rap, celui auprès d'un public plus familial des marionnettes, de la jonglerie, de l'exposition de peintures fraîches, de la poésie performée, doit être pris en compte. Outre que ces pratiques sont les vecteurs d'une exposition importante des Jeux dans l'espace public, elles

permettent aussi et surtout de mieux lier culture et pratiques corporelles et/ou sportives. Certaines pratiques sportives ou certaines de leurs modalités, elles, pourraient aussi être encouragées en vue d'atteindre cet objectif. Si les activités de glisse urbaine (skateboard, parkour, etc.), voire l'e-sport, gagneraient à trouver leur place dans les Jeux pour séduire les jeunes et entrer en écho avec les évolutions des Jeux Olympiques, le basket décliné en 3 contre 3 (qui sera proposé aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2021), est aussi une modalité qui permettrait de lier sport, danse et musique, comme pourrait l'être une modalité telle que le football en effectif réduit, par exemple. Notons ici que l'impératif d'une parité dans les pratiques paraît essentiel, les observateurs extérieurs ayant beaucoup de mal à concevoir pourquoi le football féminin n'est aujourd'hui pas représenté aux Jeux. Enfin, l'encouragement de pratiques sportives traditionnelles en lien avec les traditions des pays organisateurs, par exemple des luttes africaines en Afrique, pourrait permettre de mieux inscrire les Jeux dans leurs territoires.

Les participant·e·s au séminaire de réflexion partagent en tout cas l'idée que les pratiques culturelles et sportives proposées aux Jeux mériteraient d'être assumées dans leur rupture avec les modèles sportif et culturel dominants. Plus que les pratiques elles-mêmes, ce sont d'ailleurs leurs formats qui pourraient être réfléchis plus avant. L'articulation sport-culture, par exemple, pourrait être valorisée par des rencontres où sport et culture seraient interpénétrées, des artistes pouvant participer à une épreuve sportive et inversement. Médiatiquement parlant, l'idée n'est pas nécessairement saugrenue, comme ne l'est pas non plus celle de créer des délégations transnationales, transculturelles ou trans-sportives, celle de créer des épreuves telles que le tennis par équipes mixtes ou internationales, le relais mixte et multi-pays de triathlon, ou encore celle d'envisager une meilleure intégration des personnes en situation de handicap par des rencontres « handi-valides », etc. L'hybridation, l'innovation, deviendraient ici pour les Jeux des marques de fabrique.

3.3. Développer la reconnaissance des Jeux par un système de parrainage

Si le suivi des athlètes et artistes des Jeux avant, pendant et après l'évènement est incontournable, comme déjà évoqué, le renforcement de l'identité des Jeux et de leur notoriété pourrait également passer par la mise en place d'un système de parrainage ambitieux. Obtenir l'adhésion de figures sportives ou artistiques aux Jeux, qui en deviendraient des ambassadeurs·rices, paraît être à la portée des organisateurs des Jeux aujourd'hui. Si la perspective de soigner l'image des Jeux est ici évidente, ce parrainage pourrait être pensé de manière étendue, de sorte que des parrainages/marrainages « réels » au cours des Jeux entre jeunes participant·e·s ou jeunes du pays d'accueil et artistes et sportif·ve·s de renom ou anciens lauréats puissent voir le jour. La présence de ces sportif·ve·s et artistes tout au long des Jeux, leur participation à des ateliers pour le grand public également, iraient dans le sens d'une reconnaissance de l'utilité sociale des Jeux et de leur fonction de projection pour la jeunesse.

3.4. Étoffer les partenariats avec les fédérations sportives et les instances culturelles locales

Le rôle des Jeux de la Francophonie sur la scène internationale mérite ensuite d'être appuyé par un travail approfondi auprès des fédérations sportives et culturelles internationales en vue de faire reconnaître l'intérêt de ces Jeux comme des tremplins pour les artistes et les sportif·ve·s. Si les instances telles que les fédérations sportives internationales, le Comité international olympique ou encore l'UNESCO, par exemple, ne méconnaissent pas les Jeux, les liens avec ces structures pourraient être poussées pour définir leur périmètre technique, organisationnel et sociétal.

Pour le cas du secteur sportif particulièrement, il serait envisageable d'insister sur la double mission des Jeux en matière de promotion du sport de haut-niveau comme du sport pour tous. Cette dernière préoccupation, si elle est moins porteuse médiatiquement que la première, est pourtant fondamentale dans les missions contemporaines des instances sportives, en particulier à l'heure d'une remise en cause d'un modèle compétitif détourné de ses valeurs initiales. Un partenariat avec les fédérations sportives, les comités olympiques nationaux et les ministères des sports gagnerait ainsi à être travaillé en vue de légitimer les Jeux de la Francophonie sur le terrain de la performance (des Jeux comme tremplin pour les meilleur·e·s jeunes sportif·ve·s dans certaines disciplines – le cyclisme par exemple en prévision des championnats du monde qui auront lieu en Afrique, possiblement au Rwanda, en 2025), mais aussi sur le terrain de la portée sociale du sport pour tous.

3.5. Soutenir les Jeux de la Francophonie : l'intérêt d'une académie

Enfin, une proposition originale qui permettrait de soutenir le développement des Jeux de la Francophonie pourrait reposer sur la création d'une académie des Jeux, de manière analogue à celle qui existe pour le mouvement olympique. Investie d'une mission de recherche (constituer un réseau de chercheurs, organiser des colloques, publier des revues, promouvoir des bourses de recherche, etc.), d'expertise (analyse des actions menées par le CIJF, études sur les Jeux, etc.) et d'enseignement et de formation (promouvoir l'accueil de publics scolaires et d'étudiants, création d'enseignements dédiés, encouragement des savoir-faire locaux, etc.), cette structure permettrait la mise en lumière, à l'échelle de la Francophonie mais au-delà également, des Jeux. Elle pourrait être un lieu d'enregistrement des tendances nouvelles autant qu'un espace de création de partenariats internationaux. D'orientation ouverte et de gouvernance collégiale, cette instance pourrait également soutenir des événements dédiés à la promotion des Jeux, de la Francophonie et la diversité culturelle.

Conclusion

Pour clôturer ce séminaire de réflexion, Mathieu Lippé, lauréat lors de l'édition de Beyrouth en 2009, a produit un magnifique poème, incarnation de la réussite des Jeux et de la pertinence de leur modèle. Dialogue, métissage, innovation, solidarité sont, selon le conteur, quatre mots-clés qui devraient en demeurer au fondement. Car les Jeux de la Francophonie, au-delà de leur dimension de performance sportive ou culturelle, sont avant tout des lieux de rencontre, d'échanges et d'expression du capital humain. À l'heure de la Covid-19 particulièrement, le sport, l'art, pensés dans leur complémentarité et comme des productions éminemment culturelles constituent des moments intenses et fondamentaux du vivre ensemble. Les parties prenantes des Jeux, et en particulier les États et gouvernements de la Francophonie, gagneraient à s'inscrire dans une telle vision de long terme pour ces Jeux, et à en faire un événement « humanisé ». Si l'attraction du sport de haut-niveau est évidemment tentante et *a priori* économiquement rentable, ceux-ci ne peuvent ignorer que ce modèle sportif est aussi aujourd'hui discuté, remis en question eu égard aux questions de durabilité, de responsabilité, de diversité ou d'égalité. L'identité et l'avenir des Jeux de la Francophonie se situent sans doute davantage ici, dans des Jeux innovants socialement, assumant leur singularité, inscrits dans leurs territoires et correspondant au projet politique et aux valeurs de la Francophonie.

Annexe 1 : Relevé des recommandations

Relevé de recommandations

Rédigé par Marie-Cécile Buogo (OIF)

Dans le suivi des décisions de la 36e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie invitant la Secrétaire générale à mener une réflexion approfondie sur les Jeux de la Francophonie, la Direction du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) a organisé, à l'initiative de la Secrétaire générale, un séminaire de réflexion sur l'avenir des Jeux de la Francophonie, intitulé « Vers des Jeux de la Francophonie rénovés », les 10 et 11 décembre 2020.

Ce séminaire a réuni, en présentiel et en visioconférence, une trentaine d'intervenants expert·e·s et personnalités issues des domaines des médias, de la culture, de l'éducation, de l'économie et des sports, y compris plusieurs lauréats des Jeux de la Francophonie. Il visait à explorer les sports tendances qui attirent la jeune génération, à comprendre la relation entre les Jeux et les médias, leur impact dans les pays francophones, le format sports et culture et la manière d'asseoir leur légitimité dans le mouvement sportif international.

Les travaux se sont articulés autour de quatre sessions, dont les propositions et traits saillants sont regroupés ci-dessous :

Principes et valeurs

Il a été indiqué que :

- la majorité des intervenants a confirmé la pertinence du modèle original « culture et sport » des Jeux de la Francophonie autour de la langue française et de l'expression des valeurs et principes de paix, de solidarité, de dialogue, de diversité culturelle, de développement durable, d'égalité femmes-hommes, de vivre ensemble ainsi que la dimension festive qui caractérisent cet événement ;
- les Jeux doivent ainsi être la traduction du projet politique et de l'identité de la Francophonie, dont ils doivent promouvoir, valoriser, enrichir et diffuser les valeurs et principes ;
- les Jeux sont un espace de rencontre, d'émulation, de découverte mais aussi de formation et de visibilité pour les participants ;
- compte tenu des nombreux grands évènements sportifs internationaux, assumer le fait que les Jeux de la Francophonie ne peuvent, dans leur format actuel, rivaliser avec certains autres événements (Jeux Olympiques, championnats mondiaux, etc.). Il est donc primordial que les Jeux de la Francophonie se démarquent et soient bien ancrés dans leur spécificité, d'où l'importance non seulement de maintenir le format associant le sport et la culture mais aussi de veiller au positionnement des Jeux dans le calendrier international pour éviter d'être en concurrence avec d'autres grands évènements sportifs mondiaux ou régionaux → choix de date permettant d'offrir la meilleure visibilité aux Jeux par une large participation des meilleurs athlètes et artistes ainsi qu'une bonne couverture médiatique ;
- favoriser la participation de l'ensemble des Etats et gouvernements de la Francophonie ;
- confirmation de l'intérêt de l'alternance de l'organisation des Jeux pays du Nord/pays du Sud, autre expression de la solidarité francophone et qui permet aussi aux pays du Sud d'accueillir un

événement d'envergure. Ceci peut nécessiter une certaine adaptation au contexte du pays hôte, sans nuire aux prérequis et à la règlementation des Jeux ;

- capitaliser sur les acquis, notamment sur les lauréats pour faire connaitre les Jeux.

Gouvernance

Il a été proposé de :

- revoir le système exécutif et opérationnel des Jeux par la création d'un Comité exécutif en remplacement de l'actuel Conseil d'orientation ;
- accorder plus de marge de manœuvre au CIJF en le rendant autonome sur les plans décisionnel et financier, en le renforçant et en le dotant d'un personnel professionnel qualifié (départements Sports, Culture, Marketing, Finances). La Direction du CIJF rendrait compte au Comité exécutif et au Secrétariat général de la Francophonie ;
- systématiser le recours à des études d'impact économique fiables, mais portant également sur l'héritage social, culturel, éducatif de l'évènement, pour l'organisation de chaque édition des Jeux ;
- mettre la gouvernance des Jeux au plus haut niveau de standard international en matière de règlementation, ce qui exige de disposer de ressources humaines techniquement adaptées au niveau du CIJF ;
- mettre en place une gouvernance des Jeux fondée sur les principes de la bonne gouvernance en sport : transparence, redevabilité, participation et implication, intégrité et comportement éthique ;
- mettre en place une gouvernance qui soit fondée sur les parties prenantes des Jeux de la Francophonie ;
- mettre en place des relais nationaux, en synergie avec les Comités olympiques nationaux.

Format

Il a été suggéré :

- les Jeux de la Francophonie peuvent constituer un évènement majeur dans le calendrier international, en raison de leur positionnement tous les deux ans avant les Jeux Olympiques. Dans cette optique, il faut davantage travailler avec les Comités olympiques nationaux et veiller à créer en leur sein une section « Francophonie ». Les compétitions sportives devraient, dans ce cadre, être davantage gérées par les fédérations sportives nationales et s'inscrire dans leurs programmes de préparation. Ainsi, les Jeux de la Francophonie seraient indispensables pour atteindre les minima ou les qualifications olympiques requis ;
- améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des participants ;
- capitaliser sur les disciplines et épreuves à la fois populaires et pertinentes : hip-hop, *battles* de danse, marionnettes, jonglerie, exposition de peintures fraîches, slam, rap ;
- intégrer le sport amateur et scolaire ;
- avoir des disciplines collectives de format plus réduit (basket-ball 3x3 ou football 5x5)
- innover dans le format de certaines épreuves et les rendre plus inclusives (épreuves mixtes femmes/hommes, valides/non valides) ou avec des équipes multinationales ;

- développer de nouvelles disciplines sportives (compétition de football féminin par exemple) et épreuves culturelles (musiques urbaines) ;
- explorer l'introduction du sport électronique et « hybrider » les cultures en associant par exemple numérique, sciences et sport ;
- mieux prendre en compte les jeux et épreuves traditionnels des pays organisateurs ;
- aller vers les populations et les intégrer davantage dans l'organisation des Jeux : faire des Jeux participatifs et inclusifs, y compris dans la prise de décisions – comme c'est de plus en plus le cas pour les Jeux Olympiques par exemple s'agissant de la tenue-même ;
- encourager l'approche développement durable : « Jeux verts » ;
- encourager l'implication et l'engagement bénévole des jeunes dans l'organisation des Jeux ;
- renforcer la sélection des sportifs et artistes sur la base de leurs performances à travers une plus grande implication des acteurs culturels locaux dans la diffusion des appels à candidatures aux épreuves culturelles et dans la sélection des participants ;
- prendre en compte l'adhésion aux valeurs de la Francophonie lors de la sélection des candidats ;
- organiser, en marge des Jeux, des activités de tutorat ou de mentorat, dont l'animation serait confiée à d'anciens lauréats ;
- améliorer le dispositif d'accompagnement, de valorisation, de promotion et de suivi de carrière des lauréats – y compris ceux du volet culturel qui sont parfois moins visibles ou moins considérés/reconnus dans leurs pays ;
- préserver le couplage sport/culture, peut-être en l'aménageant de manière à éviter des « Jeux parallèles » et trouver le moyen de mettre en lumière l'aspect sportif de la culture et celui de la culture dans le sport ;
- avoir une réflexion sur l'organisation des Jeux dans un contexte de crise sanitaire comme la Covid-19, qui implique le renforcement des mesures sanitaires, l'instauration de gestes barrières, etc. ;
- s'interroger sur la pertinence de l'âge limite fixé, qui n'est pas toujours adapté pour toutes les épreuves.

Communication

Il a été conseillé de :

- Les Jeux de la Francophonie participent à la diplomatie sportive et sont une vitrine pour la Francophonie en tant qu'Organisation et pour ses membres (pays hôte et participants) ;
- articuler et structurer le message de cette diplomatie sportive et de l'identité des Jeux, en nommant par exemple un parrain/une marraine de renommée pour chaque édition (artiste ou sportif emblématique participant ou non) ;
- la communication ne doit pas se restreindre à la temporalité des Jeux, mais être déployée avant, pendant et après l'évènement ;
- au-delà de la communication institutionnelle, faire contribuer les acteurs sociaux, sportifs et culturels : par exemple, créer une communauté virtuelle des Jeux pour assurer la continuité médiatique ;
- améliorer le niveau des sportifs et des artistes participants ;

- mettre en place une véritable stratégie de suivi, de promotion et de mise en réseau des lauréats, s'appuyer sur ces lauréats pour la visibilité des Jeux et en faire des références voire des ambassadeurs des Jeux ;
- afin d'assurer de bonnes conditions de couverture médiatique, aménager des zones de presse ou encore « un village des Jeux » où les médias peuvent rencontrer les participants – l'unicité de lieu facilitant la couverture médiatique ;
- développer la présence des Jeux sur les réseaux sociaux (programmes courts).

Impacts structurels dans les pays organisateurs

Il a été prescrit :

Si la situation de chaque pays est spécifique, les Jeux de la Francophonie constituent pour tous les pays hôtes une vitrine politique, diplomatique et sportive, une occasion de leadership, un enjeu d'image ainsi qu'une opportunité d'améliorations socioéconomiques.

Pour le pays hôte, l'organisation de cet événement doit ainsi :

- montrer une image positive du pays vis-à-vis de l'extérieur mais aussi pour ses ressortissants, grâce à un accueil et une organisation de qualité, un aménagement urbain et des infrastructures adaptés de qualité ;
- être un catalyseur de la transformation sociale et économique visant le développement humain : investissements économiques et en infrastructures → accroissement de revenus → hausse de la fréquentation des équipements sportifs → santé et développement humains → gains économiques et développement du pays ;
- permettre le renforcement des capacités organisationnelles et techniques nationales pour l'organisation d'événements, notamment par la coopération avec les pays hôtes des éditions précédentes ;
- valoriser la compétition ainsi que des sportifs et des artistes nationaux ;
- renforcer la formation (métiers de service/hôtellerie par exemple) ;
- favoriser, avec les volets culture et sport, le développement des industries culturelles et de l'économie du sport ;
- développer la pratique du sport, notamment le sport féminin, qui reste limité dans certains contextes sociaux ou religieux ;
- promouvoir le développement d'activités de citoyenneté : sensibilisation aux enjeux environnementaux, de paix, de santé, d'égalité femmes-hommes.

Conclusions

Les intervenants s'accordent en majorité à recommander que :

- Les Jeux s'adressant à la jeunesse, il est nécessaire de mettre les jeunes au cœur de l'événement, de savoir ce qui les intéresse et de chercher à déployer les actions sur leurs domaines d'intérêt et leurs préoccupations – notamment l'insertion voire la réinsertion sociale et économique ;
- Le format « sport et culture » et la taille des Jeux de la Francophonie, qui en font un événement humanisé au sens social du terme, avec des objectifs sociaux, économiques et

éducatifs pouvant donc répondre à ces préoccupations, a été plébiscité par la grande majorité des intervenants.

- Les Etats et gouvernements devraient être sensibilisés à l'ensemble de ces bénéfices à court, moyen et long termes, pour le capital humain ;
- La langue française est le territoire des francophones et le lieu d'expression de leur fraternité et de leur solidarité, dont les Jeux de la Francophonie sont aussi une traduction concrète.

Par ailleurs des propositions divergentes et/ou individuelles ont été formulées :

- considérant que l'unicité d'objet favorise l'organisation, M. Alain Courtois (Belgique) – Sénateur honoraire, ancien membre du Parlement de la région Bruxelles-Capitale, ancien président de la commission de discipline de l'UEFA et directeur du tournoi de l'Euro 2000 – a suggéré de scinder les volets sport et culture et d'organiser alternativement tous les deux ans des jeux sportifs et des jeux culturels, étant entendu que les jeux sportifs seront positionnés deux avant les Jeux Olympiques. M. Courtois suggère en outre de remplacer l'appellation « Jeux de la Francophonie » par « Jeux francophones » qu'il juge moins institutionnelle ;
- Mme Glynis Peters (Canada) – Conseillère Spéciale en administration du sport à la retraite, Organisatrice des Grands évènements à la division pour l'excellence Sportive du Gouvernement Canadien – a suggéré de faire évoluer les Jeux vers une formule de type « Festival culturel et sportif »/Francofête, incluant un volet « off » permettant la participation de la population ;
- M. Eric Monnin (France) – Vice-Président à l'Olympisme Génération 2024 de l'Université de Franche-Comté, Maître de conférences HDR, Directeur du Centre d'études et de recherche olympiques – suggère de mettre en place au sein du CIJF une Académie internationale des Jeux de la Francophonie (AIJF), qui aurait pour objectif principal de promouvoir, de valoriser, d'enrichir et de diffuser les projets et les actions menés par le CIJF. Les activités seraient articulées autour de 4 axes : recherche, expertise, enseignement et formation, promotion et événements. Cette académie, élargie au-delà de l'espace francophone, permettrait d'accroître l'attractivité des Jeux, leur visibilité, leur reconnaissance, leur ambition à innover et à se démarquer, ainsi que de transmettre les actions et le savoir-faire et d'accroître les soutiens nationaux et internationaux en faveur des Jeux. Un label « AIJF » pourrait être créé pour récompenser les actions favorisant le rayonnement, la promotion de la Francophonie et la diversité culturelle.

Annexe 2 : Synthèse spécifique de la session « Gouvernance »

Session « Gouvernance »

Synthèse et recommandations

Rédigées par Thierry Terret (Délégué ministériel aux Jeux olympiques et paralympiques aux ministères de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation)

La session 2 s'est déroulée le 10 décembre 2020 en visio-conférence, avec 7 intervenants directs (Wladimir Andreff, Achta Mahamat Saleh, Thierry Zintz, Joseph Bouzoungoula, Alexandre Najjar, Glynis Peters, Alain Courtois) et un modérateur (Thierry Terret). Les apports d'Emmanuel Bayle (session 3) ont été intégrés dans la synthèse.

Wladimir Andreff rappelle qu'avec désormais près de 3 000 grands événements sportifs internationaux par an, les Jeux de la Francophonie doivent nécessairement renforcer leur attractivité tout en limitant les risques financiers. L'accueil des Jeux de la Francophonie peut constituer une opportunité à la condition de s'appuyer sur un modèle économique réaliste, avec des études d'impact réduisant les biais.

Achta Mahamat Saleh insiste sur les difficultés auxquelles le CIJF doit faire face sur les volets relatifs aux ressources humaines, aux affaires juridiques et au contrôle de conformité au regard des standards internationaux. Par comparaison avec la CAF, elle estime qu'une nouvelle gouvernance est nécessaire pour le CIJF, avec des référents dans chaque nation membres.

Thierry Zintz présente quelques-unes des caractéristiques d'une bonne gouvernance sportive : transparence, capacité à rendre compte (d'où des responsabilités et prérogatives claires), implication (avec représentation de toutes les parties prenantes) et éthique (code de conduite). Les Jeux de la Francophonie doivent assumer leur différence en conservant l'articulation sport et culture, mais peut-être en s'appuyant sur d'autres pratiques sportives, traditionnelles et/ou émergeantes, dans un contexte de gouvernance responsable.

Joseph Bouzoungoula indique que les Jeux de la Francophonie doivent rester un instrument de mobilisation de l'OIF, mais qu'ils doivent bénéficier de partenariats avec toutes les grandes instances, et s'appuyer sur davantage d'autonomie décisionnelle, financière et en ressources humaines. Ces Jeux devraient concerner davantage le sport de masse, notamment le sport scolaire, sans se couper cependant des fédérations internationales. Le volet culturel devrait y être séparé des jeux sportifs sous la forme d'un festival Francophone de la musique et des arts organisé après les jeux sportifs.

Alexandre Najjar propose un plaidoyer pour des Jeux volontairement « atypiques », qui associent sport, culture et jeunesse et souligne qu'un effort doit être réalisé pour davantage de respect des participants et davantage de visibilité pour mobiliser des partenaires

Glynis Peters confirme les avantages d'un CIJF plus autonome et estime que le cahier des charges des Jeux de la Francophonie devrait permettre à toutes les parties de disposer d'une compréhension claire et commune de leurs rôles et responsabilités respectifs, et des ressources nécessaires au bon

déroulement de l'événement. Elle confirme l'intérêt de la combinaison des activités sportives et culturelles, et pense que les Jeux de la Francophonie, sans se couper des fédérations internationales, pourraient s'orienter vers une forme de « festival sportif et culturel », plus à même de favoriser la participation des états membres et de limiter le derapage des ambitions.

Alain Courtois suggère de revoir le système exécutif et opérationnel, de remplacer le Conseil d'orientation du CIJF par un Comité exécutif constitué de représentant·e·s des gouvernements et du mouvement sportif, de renforcer l'autonomie du CIJF au sein de la Francophonie et de trancher sur la place à donner aux partenaires commerciaux. Une fois le concept des Jeux clairement défini, il conviendrait de susciter davantage les candidatures à l'organisation et de penser le calendrier par rapport à celui des Jeux olympiques, avec des Jeux de la Francophonie qui pourraient s'appuyer tous les deux ans sur un événement sportif respectueux des normes des fédérations internationales et, en alternance, sur un événement culturel.

Emmanuel Bayle invite à définir les enjeux prioritaires et (re) légitimer le projet avec des ambitions réalistes au regard des moyens engagés. Il pense nécessaire d'associer les différentes parties prenantes au projet et à la gouvernance, de scinder les responsabilités de gouvernance avec des structures dédiées (infrastructures, événement, héritage) et de définir une stratégie de développement territorial en lien avec chaque événement.

Recommandations

A l'issue des échanges, les expert·e·s s'accordent sur un ensemble de recommandations autour de quatre volets principaux.

1) **Instances**

Recommandation 1 : Conserver l'organisation faîtière de l'OIF dans la gouvernance, mais faire évoluer le conseil d'orientation vers un comité exécutif garant d'une permanence de valeurs, de compétences et d'engagement.

Recommandation 2 : Modifier la composition du conseil d'orientation/comité exécutif pour intégrer une représentation des gouvernements, du mouvement sportif et du monde culturel, selon des équilibres à définir. Les modalités de désignation (par nomination ou par vote) sont à décider par l'OIF.

Recommandation 3 : Faire évoluer l'organisation interne, les ressources humaines et les moyens financiers du CIJF pour les mettre en adéquation avec ses missions.

Recommandation 4 : Mettre en place des relais nationaux du CIJF dans les Etats membres. Ces relais peuvent être des personnes ou des structures resserrées. Leur mode de désignation et leur appartenance (au gouvernement, au mouvement sportif ou au milieu culturel) ne font pas l'objet de recommandations à ce stade.

Recommandation 5 : Envisager, suite à une évaluation réaliste des coûts et des opportunités, l'implication de partenaires non-gouvernementaux sur des contrats pluriannuels pour renforcer l'autonomie financière du CIJF.

2) **Missions et fonctionnement**

Recommandation 6 : Formaliser un projet stratégique général, porté par la gouvernance, et un projet propre à chaque édition des jeux, en garantissant la cohérence et les liens entre les deux.

Recommandation 7 : Doter le conseil d'orientation/comité exécutif de pouvoirs de proposition, de suivi et de contrôle. Les propositions sont arrêtées par consensus ou vote à la majorité des voix.

Recommandation 8 : Doter le CIJS de pouvoirs d'impulsion, d'organisation, de coordination, d'accompagnement, de communication et de contrôle administratif, technique, financier et éthique.

Recommandation 9 : Renforcer l'autonomie du CIJF au niveau administratif et budgétaire, avec obligation de rendre compte régulièrement au conseil d'orientation/comité exécutif.

Recommandation 10 : Mettre en place une relation directe entre la direction du CIJF et la direction de l'OIF.

Recommandation 11 : Renforcer les liens avec les grandes instances du sport international (FI, CIO, IPC…) et de la culture (UNESCO…) pour définir les contraintes techniques et organisationnelles des Jeux.

3) Identité

Recommandation 12 : Conserver et assumer l'objectif initial attribué aux Jeux de la Francophonie comme moyen de développement du sport et de la culture dans les Etats et gouvernements francophones.

Recommandation 13: Formaliser le concept des Jeux de la Francophonie dans une charte permettant de valoriser leur spécificité au sein du mouvement sportif et culturel international.

Recommandation 14 : Penser la place des Jeux en tenant compte du calendrier des grandes compétitions internationales et de leurs critères de qualification.

Recommandation 15 : Accorder une place significative au sport amateur et au sport scolaire dans le concept des Jeux de la Francophonie.

Recommandation 16 : Envisager des pratiques sportives en rupture avec le modèle dominant.

Recommandation 17 : Elaborer en continu une stratégie de communication internationale vers les Etats membres au-delà des structures politiques et administratives, et pas seulement dans le pays de la ville organisatrice.

4) Cahier des charges pour les Jeux de la Francophonie

Recommandation 18 : Autoriser les candidatures aux Jeux d'entités plus vastes que des villes.

Recommandation 19 : S'appuyer sur les instances du sport international (FI, CIO, IPC…) et de la culture pour définir les contraintes techniques et organisationnelles des Jeux, et fournir les outils appropries aux organisateurs pour les mettre en œuvre et assurer leur respect.

Recommandation 20 : Imposer aux entités candidates une étude d'impacts réaliste et transparente, et l'élaboration d'un volet héritage.

Recommandation 21 : Définir et imposer un degré de prestation logistique minimal pour les participants.

Recommandation 23 : Elargir le concept des Jeux de la Francophonie en recommandant aux organisateurs locaux des actions d'éducation sportive et d'éducation artistique et culturelle en périphérie de l'événement.

Recommandation 24 : Engager une action forte pour impliquer des partenaires locaux et internationaux et mobiliser les médias.

Annexe 3 : Programme du séminaire de réflexion des 10-11 décembre

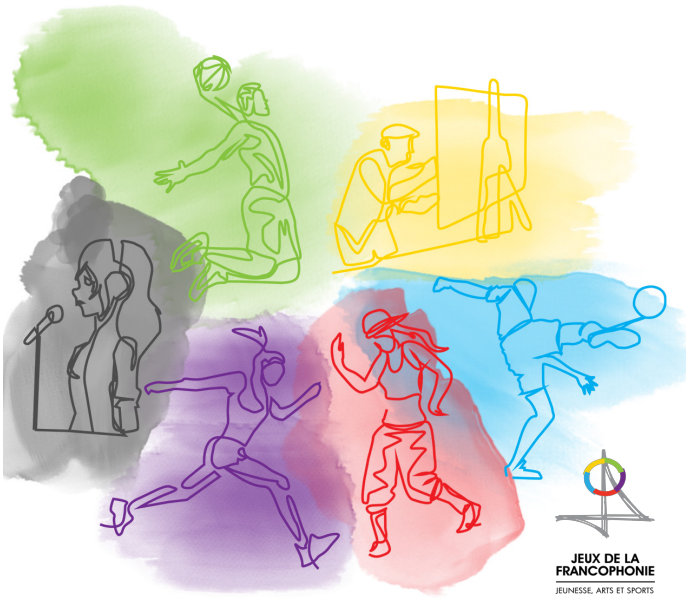

VERS DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE RÉNOVÉS

PARIS | les 10 et 11 Décembre 2020

Séminaire de réflexion sur l'avenir des Jeux de la Francophonie

En visio conférence sur Teams depuis le siège de l'OIF, Paris

La tenue des grands événements sportifs est devenue un enjeu majeur et un vaste champ de débats entre spécialistes. À juste titre, la tenue des Jeux de la Francophonie est toujours remise en question, le format des Jeux, leur budget ainsi que leur gouvernance sont un sujet qui n'échappe pas à la polémique actuelle.
Pour répondre à la demande de la CMF d'octobre 2019, la Secrétaire générale de la Francophonie lance une réflexion sur les Jeux de la Francophonie. L'objectif premier sera la modification des statuts du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) par le renouvèlement de son fonctionnement, la modernisation de sa gouvernance. Les Règles des Jeux seront aussi révisées pour introduire de nouveaux concours et disciplines. Dans cette perspective, Il s'agira d'explorer les sports tendances qui attirent la jeune génération, de comprendre la relation entre les Jeux et les médias, leur impact dans les pays francophones, de revoir le format sport et culture et d'asseoir leur légitimité dans le mouvement sportif international.

Jour 1

9h30 - 9h50

Séquence d'ouverture du séminaire (heure de Paris)

9h30 : **Mot d'accueil** (motifs, orientations et objectifs)
9h50 : **Intervention de la directrice du CIJF** (programme séminaire - sujets abordés et intervenants)

Session 1
Pour des Jeux plus attractifs, attentes et tendances actuelles
Les Jeux dans le monde de l'après Covid-19

10h00 - 13h00

Modératrice : Nafissatou DIOUF (Sénégal), Enseignante-chercheure des universités, Directrice de la Cellule Communication-Relations Publiques-Numérique-RTS.

10h00-10h15 : **Laurence FISCHER (France),** Ambassadrice pour le sport.
10h15-10h30 : **Eric MONNIN (France),** Vice-Président à l'Olympisme Génération 2024 de l'Université de Franche-Comté, Maître de conférences HDR, Directeur du CEROU centre d'études et de recherche olympiques.
10h30-10h45 : **Amadou DIA BA (Sénégal),** Médaillé d'athlétisme aux JO, Jeux de la Francophonie et Jeux Africains. Directeur du centre de haut niveau et de la performance de l'IAAF à Dakar.
10h45-11h00 : **Kareyce FOTSO (Cameroun),** Chanteuse et Musicienne, Médaillée d'argent au Liban en 2009 du concours chanson.
11h00-11h15 : **Yacouba KONATE (Côte d'Ivoire),** Directeur Général du Marché des Arts et du Spectacle d'Abidjan (MASA), membre du Conseil d'administration de l'Association Internationale des Critiques d'Art (AICA).
11h15-11h30 : **Jean-Pierre SIUTAT (France),** Président FFBB, membre du bureau de la FIBA et membre du conseil d'administration du CNOSF.
11h30-11h45 : **Carole GOMEZ (France),** Directrice de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), spécialisée en géopolitique du sport.
11h45-12h00 : **Fatou Dame LOUM (Sénégal),** Enseignante Chercheure, Directrice de la Vie Universitaire et des Services à la Communauté UCAD/RECTORAT/DVUSC, membre du comité national de réflexion sur les jeux olympiques de la jeunesse Dakar.
12h00-12h15 : Questions-réponses

Session 2
Gouvernance des Jeux, Réflexions et Prospectives

15h00 - 18h00

Modérateur : Thierry TERRET (France), Délégué ministériel aux Jeux olympiques et paralympiques aux ministères de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

15h00-15h15 : **Wladimir ANDREFF (France),** Président du Conseil scientifique de l'Observatoire de l'économie du sport.
15h15-15h30 : **Achta MAHAMAT SALEH (Tchad),** Directrice des Affaires Juridiques et directrice du département de la Conformité de la CAF.
15h30-15h45 : **Thierry ZINTZ (Belgique),** Professeur émérite en Management des Organisations Sportives à la Faculté des Sciences de la Motricité de l'Université catholique de Louvain (Belgique).
15h45-16h00 : **Joseph BOUZOUNGOULA (Congo Brazzaville),** Ancien conseiller du Premier Ministre du Président de la République du Congo en 1992, membre de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française. Maître de Conférences.
16h00-16h15 : **Alexandre NAJJAR (Liban),** Ecrivain libanais d'expression française médaillé aux Jeux de la francophonie de Madagascar.
16h15-16h30 : **Glynis PETERS (Canada),** Conseillère Spéciale en administration du sport à la retraite, Organisatrice des Grands évènements à la division pour l'excellence Sportive du Gouvernement Canadien.
16h30-16h45 : **Alain COURTOIS (Belgique),** Sénateur honoraire, Ancien Membre du Parlement de la région Bruxelles-Capitale, ancien président de la commission de discipline de l'UEFA et directeur du tournoi de l'Euro 2000.
16h45-17h00 : Questions-Réponses

Jour 2

Session 3
Les Enjeux Médiatiques des Jeux, Production et Transmission

10h00 - 13h00

Modératrice: Maïmouna Fatima CAMARA (Côte d'Ivoire), Journaliste, Responsable communication à l'Ambassade de Côte d'Ivoire à Paris.

10h00-10h15 : **Yves BIGOT (France),** Journaliste, Producteur, Directeur général TV5 Monde, opérateur de la Francophonie, partenaire télédiffuseur des Jeux de la Francophonie depuis 2009.
10h15-10h30 : **Pascal PARADOU,** Adjoint à la directrice de RFI chargé des opérations culturelles et de la Francophonie, et de l'émission « De vive(s) voix ».
Représentant de Madame Marie-Christine SARAGOSSE, Présidente-Directrice générale de France médias monde depuis 2012.
10h30-10h45 : **Christophe JOUSSET,** Chef du service des sports de RFI durant les IXes Jeux de la Francophonie.
Représentant de Madame Marie-Christine SARAGOSSE, Présidente-Directrice générale de France médias monde depuis 2012.
10h45-11h15 : **Lucie SCHOCH (Suisse),** Enseignante chercheuse à l'Université de Lausanne.
Olivier MUTTER (Suisse), chargé de recherche à l'Université de Lausanne.
Fabien OHL (Suisse), Université de Lausanne Professeur à la Faculté de sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne.
11h15-11h30 : **Philippe DESSAINT (France),** Journaliste, ex-directeur adjoint TV5 Monde, présentateur tv, commentateur des cérémonies d'ouverture des Jeux de la Francophonie.
11h30-11h45 : **Guila THIAM (Sénégal),** Ancien Secrétaire général du CIRTEF (2003-2017).
11h45-12h00 : **Ismaila SIDIBE (Mali),** Président directeur général chez Groupe Africable & TNTSAT AFRICA.
12h00-12h15 : **Emmanuel BAYLE (France),** Professeur associé en gestion du sport à l'Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne.
12h15-12h30 : **Jules Emmanuel DOMCHE (Cameroun),** Directeur général de VoxAfrica.
12h30-12h45 : **Gérard DREYFUS (France),** Ancien Rédacteur en chef section sports de RFI.
12h45-13h00 : Questions-réponses

Session 4
Les Jeux de la Francophonie facteurs de développement dans les pays organisateurs

15h00 - 18h00

Modératrice : Denise EPOTE (France/Cameroun), Journaliste, Directrice TV5Monde Afrique.

15h00-15h15 : **Lilian THURAM (France),** Président de la Fondation Education contre le racisme.
15h15-15h30 : **William GASPARINI (France),** Professeur des universités en STAPS, sociologue, titulaire de la chaire européenne Jean Monnet "Le sport passeur d'Europe", Université de Strasbourg.
15h30-15h45 : **Néfertiti TSHIBANDA MUSHIY (République Démocratique du Congo),** Correspondante nationale auprès de l'OIF, Déléguée générale à la Francophonie pour le gouvernement de RDC.
15h45-16h00 : **Julien FUCHS (France),** Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale et membre du Centre de Recherche sur l'Education, les Apprentissages et la Didactique (CREAD). Spécialiste d'histoire de la jeunesse, de l'éducation physique et des pratiques sportives.
16h00-16h15 : **Jean-Gabriel RANDRIANARISON (Madagascar),** Ancien Secrétaire général du ministère des sports puis du ministère de l'économie, aujourd'hui directeur adjoint de l'école doctorale à l'Université Catholique de Tana.
16h15-16h30 : **Mathieu LIPPE (Canada),** Médaille d'or au concours de contes et conteurs des VIes Jeux de la Francophonie, Liban 2009 & Prix de l'Association internationale des maires francophones
16h30-16h45 : Questions-Réponses

17h00 - 17h30

Séquence de clôture du séminaire

17h00 : **Les grandes lignes à retenir par chaque modérateur**
17h15 : **Intervention de la Directrice du CIJF**
17h20 : **Mot de clôture**

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie